



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 19 409 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le réseau des centres de la petite enfance (CPE) peine à garder les travailleuses en place et à en recruter de nouvelles;

ATTENDU QU'une importante pénurie de personnel fait rage actuellement dans les CPE;

ATTENDU QUE plusieurs postes sont vacants et que des groupes d'enfants n'ont aucune éducatrice attitrée en ce début d'année;

ATTENDU QUE les bris de services se font de plus en plus présents partout au Québec;

ATTENDU QUE la pénurie de personnel impose une surcharge de travail aux employées en place;

ATTENDU QUE, d'année en année, le déficit entre le nombre de diplômées et les besoins de main-d'œuvre du secteur se creuse davantage;

ATTENDU QU'un sérieux coup de barre est nécessaire afin de rendre les emplois en CPE attrayants;

ATTENDU QUE les revendications des travailleuses en CPE affiliées à la Confédération des syndicats nationaux représentent des solutions afin de freiner l'exode du personnel qui frappe durement les CPE.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'améliorer considérablement les conditions de travail dans le réseau des CPE notamment par la mise en place d'une rémunération des emplois comparable à celle accordée dans le secteur public.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Joël Arseneau
Député des Îles-de-la-Madeleine**

19 novembre 2024

Date de signature de l'extrait